

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **JEUDI 7 DECEMBRE 2023**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 7

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 2

Le 7 décembre 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de l'école de musique de Haute-Tarentaise à Bourg Saint Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gérard VERNAY donne pouvoir à Nicolas MORIN

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Yannick AMET

Thierry GAIDE donne pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Serge REVIAL

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

Alain EMPRIN donne pouvoir à Lionel ARPIN

EXCUSÉS

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2023-140

**REVERSEMENT DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT
TOURISTIQUE 2023 AUX COMMUNES BÉNÉFICAIRES**

Pour l'année 2023, le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) perçue par la communauté de communes de Haute-Tarentaise est de 5 304 380 euros.

Au titre de l'année 2023, la dotation globale de fonctionnement touristique est reversée dans sa totalité aux communes de la manière suivante :

<i>Communes</i>	<i>DGF Touristique</i>
Les Chapelles	1 060.88 €
Bourg-Saint-Maurice	1 375 425.72 €
Montvalezan	236 575.35 €
Sééz	28 113.22 €
Tignes	1 763 706.36 €
Val d'Isère	1 893 663.65 €
Villaroger	5 834.82 €
TOTAL DGF	5 304 380 €

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le reversement aux communes de leur part de dotation globale de fonctionnement touristique telle que définie ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget principal 2023.

Le Président,

Yannick AMET

